

## Intitulé du projet : Animation et mobilisation du bois en forêt privée

Porteur de projet : Communauté de communes du Trièves

### Objectifs du projet

Le territoire de la Communauté de Communes du Trièves qui regroupe 28 communes est relativement forestier. Plus de 40 % de sa superficie est couvert par la forêt soit près de 30 000 ha. 13 000 ha de cette forêt sont privés avec une problématique de morcellement très importante. La superficie moyenne de la parcelle forestière privée est de 3.32 ha.

Le Trièves a pris en compte cette problématique dès 2005 à travers la démarche de charte forestière (CFT). La première CFT du Trièves entre 2006 et 2011 a permis de travailler sur le foncier à travers la bourse foncière et de mettre en place un schéma de desserte propre au territoire et partagé par tous les acteurs. La 2<sup>ème</sup> charte signée en septembre 2014 et portée par la Communauté de Communes du Trièves, a pour premier axe « mobiliser davantage de bois dans une forêt gérée durablement ». Une des réponses choisies par le comité de pilotage de la charte ainsi que la commission forêt est de mobiliser les propriétaires forestiers autour de projets de desserte (identifiés dans le schéma de desserte), support pour travailler sur le foncier forestier et inciter au regroupement.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière est le partenaire privilégié de la Communauté de communes sur la thématique de l'animation et la mobilisation en forêt privée.

Cet établissement public administratif dédie ses missions à la forêt privée. Une de ses missions est d'animer et d'impulser la gestion de la forêt privée via le regroupement, la desserte, la formation et l'agrément des Plans Simple de Gestion.

Pour 2015, la Communauté de Communes du Trièves a signé une convention de partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière pour développer le réseau de desserte et inciter le regroupement des propriétaires forestiers. Le travail réalisé par le technicien dans ce cadre a permis une nette avancée des projets, notamment celui de la route forestière Clelles – Le Percy (soit 6 kms) dont les travaux se finaliseront courant 2017.

### Objectifs du projet :

- Permettre l'aboutissement de nouveaux projets de dessertes,
- Contribuer à la structuration du foncier forestier privée,
- Renforcer la place de la forêt privée dans l'économie du Trièves.

### Description des actions

- Le développement de la desserte forestière par l'animation du schéma de desserte du Trièves,
- L'incitation et l'accompagnement au regroupement foncier.
- La sensibilisation et le conseil auprès des propriétaires privés, l'appui aux structures de regroupement du Trièves.

### Fiche Action : 5

Indicateurs de réalisation de l'action

Projet		15 360 €
FA 1		190 000 €
FA 2		455 000 €
FA 3		196 000 €
FA 4		105 000 €
FA 5		390 000 €
FA 6		50 000 €
FA 7		415 000 €
LEADER		1 801 000 €

### Cohérence du projet avec la fiche action

La fiche action vise à soutenir des projets de consolidation foncière afin d'améliorer la gestion et la mobilisation de bois du territoire, de poursuivre le regroupement et le développement des infrastructures, de créer des groupements forestiers et des plans d'action sur le foncier communal.

#### Élément sur l'impact territorial du projet

Le regroupement des propriétaires forestiers, leur structuration autour d'un projet commun permet de mobiliser de nouvelles sources de bois.

Les bénéficiaires sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux.

La gestion et l'entretien de nouvelles surfaces de parcelles forestières dans des secteurs jusqu'alors inexploités permettent :

- de regrouper des propriétaires forestiers autour d'un projet commun,
- de sensibiliser les propriétaires privés aux problématiques de la forêt du Trièves, de la filière bois
- de permettre la structuration du foncier en forêt privée,
- d'entretenir des parcelles jusqu'alors inexploitées, de mettre en place des documents de gestion durable des forêts,
- de conforter les emplois en lien avec la forêt, qui sont non délocalisables (bucheron, débardeur...), en proposant des chantiers groupés,
- de contribuer à la dispersion du gibier qui a tendance à se concentrer sur les zones exploitées causant des dégâts sur les essences en place, en offrant des espaces plus ouverts car plus entretenus et donc des zones d'appâtences.

#### Éléments sur les aspects innovants du projet

Le développement de projet de route forestière a deux aspects nouveaux pour le territoire : mobiliser du bois en forêt privée en rendant des parcelles jusqu'alors inexploitées, favoriser la structuration foncière des propriétaires en encourageant leur regroupement.

L'autre aspect innovant de la démarche est le travail partenarial instauré pour le suivi de l'élaboration des projets de desserte pour soulever tous les freins et blocages (voir partie partenariat ci-dessous).

#### Éléments sur le partenariat et la gouvernance

Cette action répond aux objectifs de l'axe 1 de la charte forestière du Trièves. Les actions confiées aux prestataires ont été définies par les différentes instances qui gouvernent la charte : le comité technique et la commission forêt formée d'élus. La réussite des projets de desserte et de regroupement des privés nécessitent une appropriation par tous les acteurs concernés, qu'ils soient propriétaires, riverains ou simples usagers. Chaque projet est suivi à la fois par la commission forêt et le comité technique ce qui permet un portage collectif du projet par les partenaires principaux (ONF, Fédération de Chasse, association forestière Trièves Beaumont Matheysine). Les difficultés rencontrées pour l'aboutissement des projets sont discutées ensemble pour trouver les solutions.

#### Plan de Financement

Taux d'aide publique appliquée : 80 %

Règlement d'aide d'état appliqué  OUI  NON

#### Dépenses

Type dépenses	Montant des dépenses
Animation et mobilisation du bois en forêt privé	24 000 €
<b>Total</b>	<b>24 000 €</b>

#### Recettes

Type dépenses	Demandé/Obtenue
Autofinancement public (hors TAP)	4 800 €
Autofinancement public (appelant FEADER)	3 840 €
<b>FEADER</b>	<b>15 360 €</b>
<b>Total</b>	<b>24 000 €</b>

#### Remarque Plan de Financement

Le projet est susceptible d'être récurrent, notamment en 2017.